

PROVINCE DE BRABANT
WALLON
Arrondissement de NIVELLES



Avis

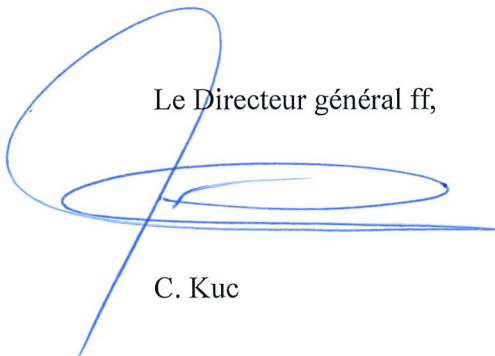
Conformément à l'article L1313-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le Collège communal porte à la connaissance du public que :

- **Le budget de la Régie foncière communale ordinaire de l'exercice 2022 a été arrêté en séance du Conseil communal du 14 décembre 2021.**

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale d'Ittre, rue de la Planchette 2 à 1460 Ittre, au service des Affaires générales pendant les heures d'ouverture des bureaux, de 9h à 12h.

Ittre, le 17 décembre 2021

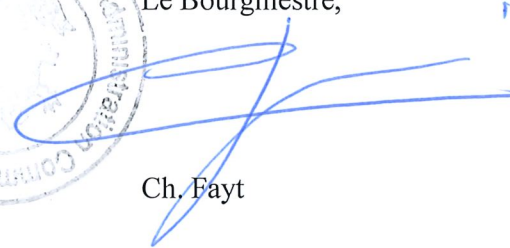
Le Directeur général ff,



C. Kuc



Le Bourgmestre,



Ch. Fayt